

## Audiométrie : à quoi m'attendre ?

L'audiométrie est un examen simple et indolore qui sert à mesurer votre audition. Il se déroule au cabinet ORL, dans une salle dédiée, au calme.

### À quoi sert cet examen ?

L'audiométrie est un examen simple et indolore qui sert à mesurer votre audition.

Il se fait au cabinet ORL, dans une **cabine insonorisée** afin d'éliminer les bruits extérieurs et d'obtenir un résultat fiable.



### Comment se déroule l'examen ?

#### Audiométrie tonale (les «bips»)

Vous entendez des sons de différentes intensités. À chaque fois que vous entendez un « bip », même très faible, vous appuyez sur le bouton



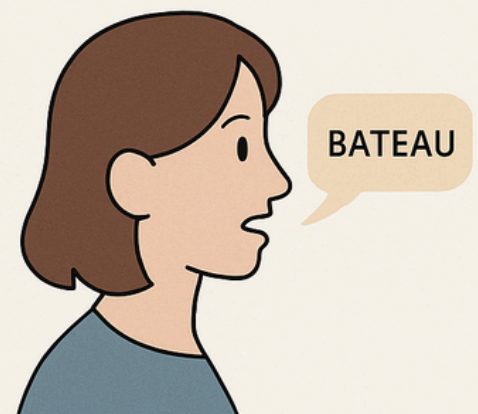
#### Test de conduction osseuse

Un vibreur posé derrière l'oreille envoie le son à travers l'os du crâne

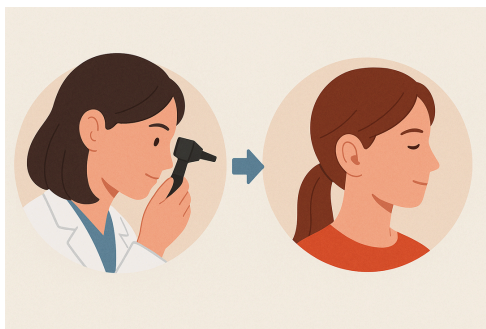


#### Tests vocaux (répétition de mots)

On ne mesure plus l'audition pure mais la compréhension des sons



## Et si j'ai des bouchons de cérumen ?



Avant de commencer, les oreilles sont vérifiées.

S'il y a un bouchon qui gêne l'examen, il est retiré lors de la même consultation, puis l'audiométrie est faite dans la foulée.

Vous n'avez donc rien de particulier à faire avant de venir.

## Pour que l'examen soit fiable

Rester calme et respirer normalement



Appuyer uniquement quand vous entendez vraiment



Ne pas chercher à "bien faire" ou à deviner



## Et après ?



Le médecin interprète immédiatement les résultats et peut vous expliquer :

- s'il existe une baisse d'audition et de quel type,
- si elle vient du tympan/osselets ou de l'oreille interne,
- s'il faut surveiller, traiter ou faire d'autres examens.